

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE L'EAU

Étudier la faisabilité de développer la Réutilisation des Eaux Usées Traitées sur votre territoire

Les AVANTAGES

- > Notre connaissance des filières agricoles et du territoire
- > Notre expertise en irrigation et utilisation de l'eau

Dans un contexte de pressions croissantes sur la ressource en eau, la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) est une des solutions pour développer une gestion de l'eau plus durable.

Pour assurer la faisabilité d'un projet de REUT, il est nécessaire d'étudier les besoins et potentiel d'alimentation en eau d'un territoire tout en vérifiant la comptabilité vis-à-vis des enjeux sanitaires et environnementaux du territoire.

Étudier la faisabilité de développer la Réutilisation des Eaux Usées Traitées sur votre territoire



VOUS SOUHAITEZ :

- ▶ Connaître les possibilités de réutiliser les eaux de la station de traitement de votre commune.
- ▶ Identifier et quantifier les besoins en eau du territoire (agricole et non agricole).
- ▶ Connaître les faisabilités réglementaires pour réutiliser les eaux (selon leur qualité, localisation, milieu récepteur, besoin).



NOUS VOUS PROPOSONS :

- ▶ Caractériser les ressources disponibles et analyser la faisabilité réglementaire :
 - Bilan de l'état réglementaire de vos rejets.
 - Quantification et qualification des rejets par rapport aux analyses.
 - Évaluation impact environnemental vis-à-vis du milieu récepteur initial.
- ▶ Identifier les besoins en eau du territoire par des enquêtes (agricoles, collectivités, entreprises).
- ▶ Définir un plan d'actions pour concrétiser le projet (Démarches à suivre, aménagements à envisager, etc.)



PUBLIC

Collectivités territoriales.

Entreprises gestionnaires de station d'épuration.



MODALITÉS ET LIVRABLES

Prestation individuelle.

Tarifs et conditions de vente sur demande.

Rapport de présentation et cartographie.

Contact

Conseillère agro-environnement

Rachel L'HELGOUALC'H

06 08 21 62 89

rachel.lhelgoualch@loiret.chambagri.fr

www.agri-territoires-loiret.fr